

AVIS À LA POPULATION

Afin de respecter les mesures mises en place par le gouvernement du Québec pour contrer la propagation de la COVID-19, les membres du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, tiendront la séance à huis clos. Cette séance sera filmée et enregistrée.

Les membres du conseil prendront part, délibéreront et voteront à la séance par visioconférence.

Si vous désirez vous adresser au conseil, veuillez le faire par courriel maryse.cld@globetrotter.net

Cet enregistrement audiovisuel sera disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la séance.



Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie siégeant pour l'administration des territoires non organisés

Mardi 18 janvier 2022, à 19 h 15, par visioconférence.

Projet d'ordre du jour

N°	Sujet (TNO)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum — Ouverture de la séance		x			
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour			x		
3	Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021			x		
3.1	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2021			x		
4	Approbation <i>Rapport des impayés et déboursés directs</i>			x		
5	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
5.1	Liste des comités des TNO			x		
6	AFFAIRES NOUVELLES					
6.1						
6.2						
6.3						
7	Période de questions	x			Heure (début) : (fin) :	
8	Levée de la séance			x	Heure (fin):	